



Trait d'Union

Le journal mensuel
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 8 (2e édition)
Septembre 1999

C'est la rentrée...

Cette rentrée universitaire est marquée à la fois par l'application de la réforme Bayrou sur Paris IV et par le remplacement de l'ancien système informatique par un nouveau au doux nom d'Apogée. C'est pourquoi l'UNEF Paris IV est déjà sur la brèche pour aider les étudiants dans leurs difficultés administratives.

A cette rentrée, l'UNEF Paris IV souhaite annoncer la couleur : nos "ennemis", ce ne sont ni les enseignants, ni les administratifs, mais la rigueur budgétaire qui pousse à économiser sur le nombre des administratifs (bientôt un seul employé par guichet au lieu de deux ou trois se relayant), sur les horaires de formation dont ils ont besoin pour pouvoir assurer leur travail dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi l'UNEF se donne comme ambition d'être encore plus utile aux étudiants : développer des aides pour les étudiants ERASMUS, qui arrivent à Paris IV et se retrouvent souvent trop isolés face à des démarches administratives difficiles (trouver un logement, remplir un bail, etc...), aider les étudiants dans leurs choix pédagogiques, surtout pour ceux qui arrivent pour la 1ère fois à Paris IV, travailler sur les questions de l'aide sociale pour trouver des solutions à des situations souvent critiques. Nous avons fait le choix de travailler en lien avec le personnel administratif, et nous sommes devenus un outil de plus en plus utile aux étudiants qui connaissent des difficultés pour s'inscrire, obtenir des équivalences, une aide sociale, etc...

Le grand dossier de l'année, c'est l'application de la réforme Bayrou sur Paris IV. Ni l'UNEF, ni les enseignants, ni les administratifs n'en veulent, sauf les ultra-libéraux et l'UNEF-ID. Il faut cette année, avec l'aide des étudiants, rassembler le plus possible d'infos sur l'application de la réforme dans les UFR, et tenter de donner une nouvelle orientation à celle-ci. Alors qu'Allègre veut encore l'aggraver en nous imposant le 3-5-8 (voir page 2), nous devons au contraire saisir l'occasion de rouvrir le débat pour revenir sur l'application forcée de la semestrialisation à Paris IV.

Nous allons nous battre pour que lorsque nous demandons les moyens d'étudier, Allègre cesse de répondre par la casse du service public, qu'il n'est pas abusif de qualifier de privatisation. L'objectif d'Allègre, en phase avec le MEDEF, est de servir les intérêts à court terme des entreprises privées, intérêts qui ne sont pas ceux des étudiants. Nous pouvons encore réagir. Les mouvements lycéen puis étudiant de l'automne dernier ont fait trembler Allègre. **La mobilisation des étudiants cette année peut et doit le forcer à reculer.** Dis toi qu'il dépend de chacun de nous de défendre la valeur de nos études. Notre syndicat n'a d'autre but que d'être un outil pour cela. A toi de t'en servir

**CONTRE LES RÉFORMES ALLÈGRE, POUR
L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE, MOBILISONS-NOUS !
SIGNEZ LA PÉTITION NATIONALE**

p. 2 Les réformes Allègre: la casse de l'Université publique
p. 3 à 5 : Le bilan des élus UNEF dans les conseils de l'Université
depuis notre victoire aux élections de janvier
p. 6: Bourse aux livres, réunion de pré-rentrée, l'UNEF déménage

SOS Inscriptions

Si on te refuse l'inscription **dans la filière de ton choix**, adresse-toi à nous, dans la Sorbonne ou à notre local, de 11h à 16h environ, tel: 01-40-46-32-27 (répondeur).

En juillet, notre action a permis l'inscription à Paris IV de près de 100 bacheliers refusés par RAVEL
Pour tout problème d'inscription, contactez-nous !

Les réformes Allègre: la casse de l'Université publique !

Depuis de nombreuses années, quels que soient les gouvernements, **l'Université est victime d'une même logique: casse du service public**, désengagement financier de l'Etat, régionalisation, soumission croissante aux intérêts à court terme des entreprises, remise en cause du contenu scientifique des enseignements (Ça coûte cher et, de leur point de vue, ça ne rapporte rien).

La pièce maîtresse en a incontestablement été la réforme Bayrou en 1997. **Son point central est la semestrialisation**, coupure de l'année en deux semestres autonomes. Le but est de permettre l'alternance entre semestres de cours et semestres de stages (les fameux stages diplômants payés 1700F/mois voulus par le patronat). Elle a des conséquences catastrophiques, d'ordre pédagogique (problème de suivi et de cohérence des enseignements et des exams) et d'ordre pratique (pagaille dans le calendrier, délais raccourcis, difficultés supplémentaires pour les étudiants salariés). Elle est appliquée pour la première fois cette année à Paris IV, et nous commençons à découvrir ces inconvénients (voir édito).

Mais avec les réformes Allègre, une nouvelle étape, hélas décisive, est en train d'être franchie. Ces réformes (plan U3M et différents textes) représentent **l'aboutissement de la politique de casse du service public**.

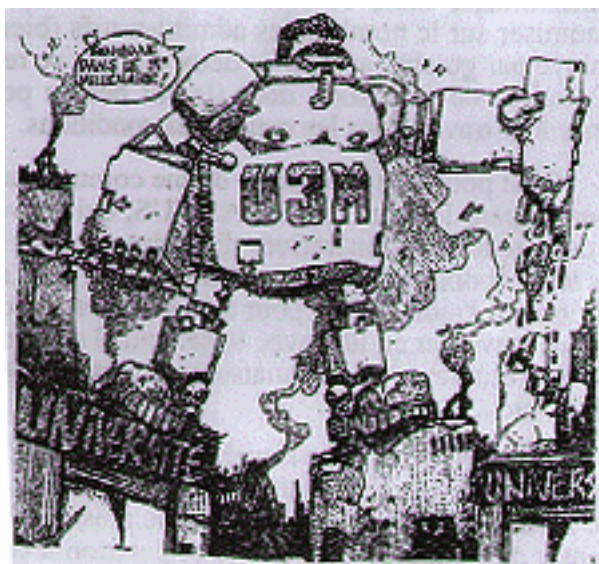
Elles instaurent, avec l'objectif de créer des "pôles d'excellence" la mise en concurrence des Universités. C'est la fin de la valeur nationale des diplômés.

Elles consacrent le désengagement de l'Etat à qui revient normalement le financement de l'Université (c'est la seule garantie possible d'égalité), et l'appel à d'autres : les régions d'abord (mieux vaudra étudier dans une région riche !), les étudiants eux-mêmes (on commence à parler d'une **hausse considérable des droits d'inscription**. Cela s'est déjà fait en Grande Bretagne et en Italie. C'est l'harmonisation européenne selon Allègre), et... les entreprises privées. La contrepartie pour elles sera une part prépondérante dans la gestion des Universités.

Cela conduit à la **dévalorisation de tous les enseignements sans rapport direct avec l'activité économique**, et même dans certains cas à leur suppression. Evidemment, les facs littéraires comme la nôtre sont particulièrement menacées: pas rentables donc pas de crédits ! Quant aux stages dans des entreprises privées, on voit mal quel rapport ils auraient avec le contenu de nos études (module photocopieuse/cafetière en licence de philo ??).

Après la semestrialisation, **l'adaptation des cursus aux exigences des entreprises se poursuit**. Allongement du DEUG sur trois ans pour faire place aux stages, disparition de la spécificité de l'année de licence, professionnalisation de la maîtrise et de la thèse aux dépens de la recherche: c'est cela le "3-5-8", qui sera appliqué à partir de la rentrée 2000 si nous ne faisons rien.

Ce n'est pas par hasard que, parallèlement, Bayrou puis Allègre ont réduit drastiquement le nombre de postes au CAPES et à l'Agrégation, et entrepris de casser le statut de pion. C'est un changement total de la fonction de l'Université qu'on veut imposer: Non plus donner une formation intellectuelle pouvant servir dans un grand nombre de carrières, mais fournir de la main d'oeuvre à très bon marché à très court terme (pendant les études: stagiaire; ensuite: chômeur, pour laisser la place à d'autres stagiaires !) au patronat, tandis que les Grandes Ecoles fourniront les cadres.



SIGNEZ LA PÉTITION NATIONALE:

Pour un véritable service public de qualité

Pour le réengagement financier total de l'Etat dans l'Enseignement

**Pour l'égalité de tous les étudiants quelle que soit leur origine géographique,
sociale ou leur nationalité,**

**Pour une université garantissant la transmission et le développement de l'ensemble des
savoirs.**

RETRAIT IMMÉDIAT DES RÉFORMES ALLÈGRE !

Bilan de l'action des élus UNEF depuis février 1999

L'UNEF s'était engagée lors des élections des représentants étudiants aux conseils centraux (CA, CEVU, CS) à tenir informés les étudiants de nos actions dans les conseils centraux de l'université. En cette rentrée universitaire, nous vous proposons un dossier (relativement) complet sur l'ensemble des questions que nous avons abordées cette année dans les conseils et dans les commissions de l'université.

Comme vous allez le lire, l'année 1999, a été particulièrement riche pour les conseils. L'UNEF a tenté de minimiser les effets négatifs de la réforme Bayrou et a réellement réussi (selon nous) à peser dans les débats qui auparavant étaient occupés par les enseignants et les administratifs.

Nous ne vous ferons pas l'injure de publier les feuilles de présence des élus étudiants, ce ne serait pas très gentil pour les autres syndicats.

Récapitulatif des dossiers traités cette année :

Les DU

De nombreux DU (diplômes d'université) existent à Paris IV. Ils permettent l'obtention d'un diplôme qui n'a pas de reconnaissance nationale. Rénover ces diplômes ne nous choquait pas, à condition que les étudiants de ces DU ne perdent pas au change, en voyant leur filière disparaître.

C'est pourquoi nous avons soutenu la fusion des 2 DU de Catalan en un seul, la suppression du DU de 3ème cycle, ainsi que du DU de Musicologie qui ne soutient pas la comparaison avec la filière musicologie. Nous avons demandé l'intégration des étudiants de ces filières dans les filières correspondantes, un des points techniques que les conseils n'avaient pas à discuter et pour lesquels la décision sera prise ailleurs. Les élus UNEF ont soutenu "une réflexion sur les 2 DU de Catalan en vue de leur éventuelle fusion", et l'application aux DU des règles administratives générales, c'est-à-dire en particulier "l'exonération des droits d'inscription en DU pour les étudiants boursiers, l'harmonisation des règles d'inscription administratives en Magistère, l'alignement des droits d'inscription aux diplômes d'université sur ceux des diplômes nationaux (sauf pour le DU d'urbanisme géré par la formation continue) et la gestion des droits d'inscription des DU par le service des inscriptions".

Par contre nous avons refusé de soutenir la suppression du DU de Techniques et Langage des Médias, du fait de l'absence de garanties sur l'intégration à l'université des étudiants en train de suivre ce cursus...

Le calendrier universitaire 1999/2000

Le calendrier universitaire 1999/2000 a été défini en commission : nous avons contribué à ce

Les élus UNEF se sont retrouvés dans une situation tout à fait exceptionnelle après les élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université : ils étaient majoritaires à eux tout seuls dans le collège étudiant, ce qui nous placé en situation d'interlocuteur privilégié de l'ensemble des composantes de l'université. De toute façon, vu qu'il y a eu des conseils et des commissions ou nous étions les seuls à siéger, de facto nous étions un "interlocuteur privilégié", mais avec un rapport de force que les anciens élus UNEF ne connaissaient pas. Nous ne reviendrons pas sur le pitoyable recours de l'UNEF-ID pour demander l'annulation des élections, qu'elle a retiré par la suite après avoir été sermonnée par la commission électorale de l'Université qui considérait que le seul centre qui posait problème avait nui... à l'UNEF. Heureusement que le ridicule ne tue plus.

qu'il soit à peu près décent pour les étudiants (délais entre sessions d'examens, etc.) sachant que c'est l'an 01 de la semestrialisation, qui double les problèmes et divise par deux les délais.

L'informatisation

L'informatisation de la Sorbonne a été étudiée dans les conseils. C'est l'an 01 d'Apogée. L'UNEF reste sceptique sachant que les rumeurs de plantage pour les inscriptions pédagogiques et la gestion du contrôle des connaissances sont nombreuses. Etudiants, gardez courage...

Le déménagement de Grand-Palais

Le déménagement de Grand-Palais à Malesherbes nous a beaucoup occupé car ce sont plusieurs UFR et départements (Allemand, Langues Slaves, Italien, Roumain) qui sont concernés. Les étudiants de ces filières ne devraient pas connaître de difficultés dans ce déménagement, sauf pour la bibliothèque: les inondations qu'a connues Malesherbes risquent de retarder son ouverture. De plus, elle est trop petite pour accueillir les livres venus de celle de Grand-Palais (L'UNEF dénonce cette situation et demande une solution rapide).

Par contre, la situation des Musicologues n'est pas encore en voie de stabilisation. A la date où nous imprimons, personne ne sait où ils seront cette année : en Sorbonne; à Clignancourt, à Malesherbes ?

Le CA du 4 juin 1999

Le CA du 4 juin 1999 a été mouvementé pour nos élus. 3 de nos élus étaient présents avec les procurations de nos 3 autres élus qui étaient en examen, contre 0 présent de l'UNEF-ID et 1 UNI. En effet, nous avons décidé de poser le problème des implications que la grève RATP a eu sur les examens des 2 et 3 juin 1999. Nous étions les seuls

élus étudiants à considérer que cette question valait la peine d'être soulevée en CA, et attendions un front uni des élus étudiant. La tâche était ardue car légalement l'université n'était pas tenue d'organiser une épreuve de rattrapage.

Seule une partie de nos propositions a été approuvée, c'est-à-dire la tenue d'une session de rattrapage pour les étudiants qui n'ont pu se rendre à leur épreuve le mercredi 2 juin, ou qui n'ont pas disposé de 50% du temps prévu, cela pour les épreuves de 4 heures. Pour les épreuves de moins de 4 heures, les étudiants arrivés en retard pouvaient refaire l'épreuve. De plus, les enseignants se sont engagés à tenir compte dans leur correction du temps utilisé par l'étudiant. C'est bien mais les étudiants de lointaine banlieue, qui n'ont pu se

déplacer pour le jeudi, restent lésés...

Lors de ce conseil, nos élus ont présenté une motion concernant des étudiants qui n'avaient pas déposé leur fiche pédagogique (qui tient lieu d'inscription aux examens) dans les délais, et se sont vus refusés l'accès à la session de juin. Les élus UNEF ont bien voulu reconnaître que cela posait des problèmes administratifs mais nous ne les jugions pas insurmontables, et c'est pour cela que nous demandions que le CA prenne position. Le débat a été houleux, et notre motion a été rejetée, avec comme argument que le mode d'organisation des examens relève de la seule responsabilité de l'université, et que c'est aux étudiants de faire attention !

Équivalences bradées ?

La question de la politique des équivalences entre Paris IV et les autres écoles a été abordée, lors du débat sur une convention entre Paris IV et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Nous avons souligné que certaines écoles disposaient d'équivalences très intéressantes, alors que d'autres bien plus connues étaient bien moins favorisées... C'est pourquoi nous n'avons pas soutenu systématiquement les projets de l'administration sur ces questions très particulières.

L'aide sociale

Nos élus sont intervenus en commission sociale d'établissement, qui s'est tenue le 04 juin 1999. Cette instance gère l'aide sociale de l'université, le budget culturel et le budget d'aide à la mobilité de l'université ; nous étions attendue par une administration qui se désolait de l'absence de présence d'étudiants. Seule l'UNEF a répondu présent et a animé le débat sur les critères d'attribution retenus par la commission des bourses

ainsi que sur les moyens concrets pour inciter à une véritable vie associative.

Nous avons soutenu la politique actuelle de l'établissement de réserver 50% du budget FAVE (Fonds d'Aide à la Vie Etudiante) pour l'aide sociale. Il nous semble normal que ce budget, financé à 100% par les étudiants, soient en majorité utilisé pour les plus défavorisés d'entre eux. La vie culturelle est certes importante, mais ce n'est pas aux étudiants de la financer. Les moyens mis à disposition des universités étant faibles pour la vie culturelle, nous comprenons que cette situation soit un pis-aller, mais dans certaines limites qui sont pour l'instant tenues par l'administration. Ainsi, 25% du budget du FAVE, soit 250 000 F, sont alloués à la vie culturelle, et 250 000 F sont prévus

pour soutenir les étudiants de Paris IV qui vont à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (et non plus les voyages à l'étranger de certains enseignants...), ce qui est une aide sociale indirecte.

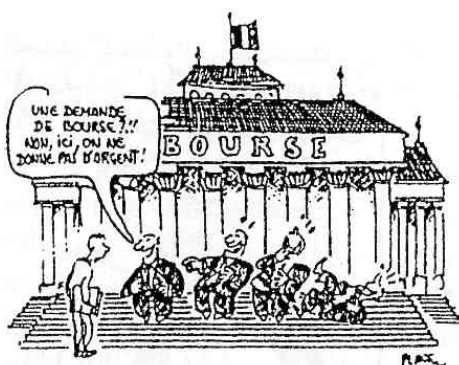
Nous avons critiqué les critères retenus par la commission des bourses, qui considère qu'il est prioritaire d'aider les étudiants en fin de cursus. Nos arguments ont convaincu plusieurs membres de la commission : ce sont les étudiants des 1ère et 2e année qui connaissent les taux d'échec les plus importants

car, à l'inverse de ceux des autres cycles habitués au travail universitaire et disposant d'emplois du temps plus légers, sans aides financières suffisante, leur inexpérience de l'université les prédispose peu à poursuivre en parallèle leurs études et une activité rémunérée...

Les Bi-DEUG

Cette année a été riche de débats sur les enseignements, notamment sur la question des Bi-DEUG. L'UNEF Paris IV soutient la politique de création de Bi-DEUG, à la condition que l'association des deux matières ait un intérêt scientifique et que des équivalences soient accordées aux étudiants qui après obtention de leur Bi-DEUG souhaiteraient se réorienter dans une licence classique. Par exemple, la possession d'un Bi-DEUG Histoire-Russe devrait permettre de se réorienter en licence d'Histoire ou de Russe. Cette condition n'est pas encore garantie, c'est pourquoi nous ne soutenons pas les yeux fermés. En revanche le Bi-DEUG Langues-Informatique ne semblait pas sérieux. Nous nous y sommes opposés, et avons obtenu qu'aucune décision ne soit prise.

Le passage de l'université à l'heure Bayrou: les élus UNEF tentent de limiter le désastre



Le gros point de l'année fut le passage de l'université à l'heure Bayrou. Plusieurs commissions eurent lieu les 07 mai, 09 juin et 16 juin 1999. Des décisions importantes ont été prises, et souvent à notre initiative. En fait, une coalition UNEF/Enseignants s'est montée **pour tenter de limiter l'application de la réforme Bayrou sur Paris IV.**

La Commission de la Scolarité a proposé au CA, qui l'a accepté, que soient maintenus les contrôles d'examen continu et final, la compensation des Unités d'Enseignement (UE) (au niveau annuel) entre elles et des modules entre eux à l'intérieur des UE, les passages conditionnels, avec pour y arriver la nécessité d'avoir obtenu 80% des coefficients annuels des UE pour la 1ère année, et 70% pour le passage en licence et en maîtrise conditionnelles. Le nombre d'UE par semestre est de 3, sauf 4 dans certaines filières (Lettres Modernes). Le nombre d'épreuves par UE sera bloqué à 3, pour éviter que certaines UE organisent

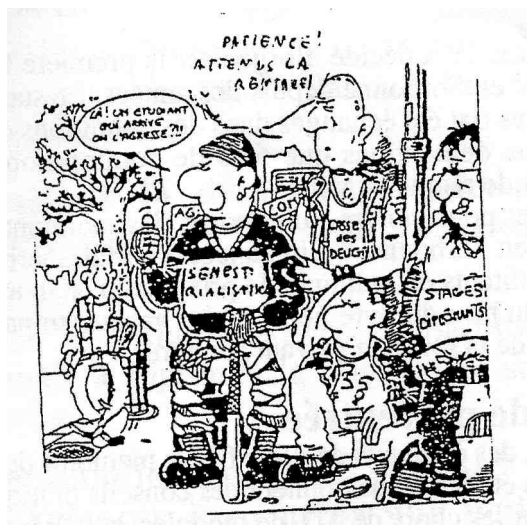
un nombre d'épreuves trop important.

L'UNEF Paris IV regrette que la situation des étudiants salariés empire, car ils seront obligés de préparer une session d'examens supplémentaire.

La commission a débattu de la transition entre l'ancien système et le système Bayrou : tous les étudiants de Paris IV de 1er cycle et Licence entrent dans la réforme Bayrou cette année. Les modules sont remplacés par des UE dans l'évaluation, les UE comprendront plusieurs modules, et ces nouveaux modules peuvent être différents des anciens modules autonomes... La question est de savoir comment les anciens modules, obtenus par les redoublants, seront comptés dans le nouveau système. Les jurys de septembre vont statuer sur tous ces dossiers...

Les étudiants et les enseignants sont tombés d'accord pour rejeter le système proposé par l'administration, qui proposait que les étudiants gèrent eux-mêmes, en fonction de leur note et du barème de correspondance, le passage au nouveau système, par une fiche de renseignement qu'ils auraient remplie en calculant leur position dans le

système des UE... Il nous a paru évident que le nombre d'erreur aurait été considérable (tout ce que tu viens de lire te paraît parfaitement clair ?), et les enseignants comme l'administration reconnaissent la complexité du système et la difficulté des rectifications, surtout avec un système informatique en rodage. Comme l'a dit un membre de la commission, il faudra user du vaudou pour qu'un maximum d'étudiants aient tous leurs modules, vu la complexité des équivalences...



Pour le contrôle des connaissances, les UE sont soit hétérogènes soit homogènes. Sont homogènes celles qui regroupent des modules de contenu voisin, où l'on peut sans laisser tomber un module fondamental organiser une épreuve unique, tirée au sort dans l'un des modules (exemple possible : regrouper

l'Histoire Antique et l'Histoire médiévale, et tirer au sort laquelle des deux tombe à l'examen). L'administration, qui veut limiter le nombre d'examens, multiplié par la semestrialisation, tâche d'économiser des épreuves, et souhaite que le plus d'UE possible soit classées homogènes. En revanche, sont hétérogènes les UE où chaque module nécessite par son importance, appréciée par les profs, une épreuve à part (exemple possible : regrouper dans une même UE latin et grec, et passer une épreuve dans chacun). L'administration limite toutefois le nombre d'épreuves et la durée de celles-ci : deux épreuves, éventuellement de 2 heures, tant à l'écrit qu'à l'oral (ce que bien sûr nous contestons).

Plus de transparence

Dernier point abordé cette année : nous demandons que le nombre de heures d'enseignement de PP 300 soit de 300 heures (ce qui est la norme nationale) au lieu des 40 heures actuellement. En effet, les étudiants qui présentent PP300 à Paris IV, du fait de la différence d'heures, ne peuvent obtenir le même nombre de points que les autres étudiants parisiens, et vu que l'entrée à l'IUFM se fait sur dossier, il est anormal que les étudiants de Paris IV soient lésés. Dossier à suivre...

Les rendez-vous UNEF de la rentrée

La Bourse aux Livres de l'UNEF

L'achat des livres indispensables occupe une part importante du budget d'un étudiant de Paris IV. Jusqu'à il y a deux ans, il était très difficile de s'en procurer d'occasion, ou de revendre ceux dont on n'avait plus besoin dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi l'UNEF Paris IV a décidé d'organiser la première Bourse aux Livres qui se soit tenue en Sorbonne depuis des années. Le succès en a été total: plus de 500 livres ont été échangés dans des conditions défiant toute concurrence (nous ne demandons que 5 % de commission, pour couvrir nos frais et, surtout, le risque de vol).

Le principe est très simple: pour vendre, tu déposes dès maintenant tes livres au local de l'UNEF, en Sorbonne, à Clignancourt à Malesherbes, ou à une table tenue par ses militants en indiquant le prix que tu en demandes (au maximum, deux tiers du prix du livre neuf) ; pour acheter tu passes à un des deux locaux à partir de la semaine suivant la rentrée.

La réunion UNEF de prérentrée

La semaine avant la rentrée, des étudiants de votre filière membres de l'UNEF vous présentent les études, vous donnent des conseils pratiques et répondent à vos questions sur les choix de TD, de modules, etc. (pour y être invité, laisse tes coordonnées à un militant de l'UNEF, ou sur notre répondeur au 01-40-46-32-27).

Attention:

L'UNEF déménage

En Sorbonne, nous quittons bientôt (enfin) notre local du 18 rue de la Sorbonne.

L'administration de Paris IV, impressionnée par la présence et l'efficacité de notre syndicat, a reconnu que nous avons droit à un local dans la Sorbonne (joie !).

Ce sera dans la cour entre les escaliers G et I (ancienne salle 121)

A Clignancourt, rien de changé: à gauche en sortant des amphis.

A Malesherbes, nous aurons enfin un local à la rentrée



Et toujours, pour ceux qui l'ont pas acheté en juillet

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 1999/2000

réalisé par une équipe d'étudiants de l'Université

En 72 pages, tout ce qu'il faut savoir pour vivre, étudier et se défendre à Paris IV

(s'inscrire, se repérer, comprendre le fonctionnement de l'Université, les cursus, obtenir une aide sociale, se nourrir, se loger, participer à la vie culturelle, faire du sport, les droits qu'il faut défendre, les améliorations qu'il faut réclamer, notre analyse sur les réformes Allègre et les moyens de lutter contre cette casse du service public

EN VENTE POUR 7 FRANCS AUPRÈS DES MILITANTS UNEF OU AU LOCAL

Prénom et nom:

Adresse:

Année et filière:

Tél (éventuellement):

Je souhaite être prévenu par courrier et/ou par téléphone de la date de la réunion de prérentrée de ma filière.

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

Je signe la pétition nationale pour le retrait immédiat des réformes Allègre

Signature:

A remettre à la table de l'UNEF esc. F ou à envoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75230 Paris Cedex 05.